



Validité bon de commande signé par un seul des deux acheteurs

Par **Elvi**, le **09/10/2010** à **10:55**

Bonjour,

J'ai récemment signé un bon de commande assorti d'une LOA pour une voiture de plus de 21 500 € (ce qui m'enlève le droit de rétractation sous 7 jours)

Mon épouse n'a pas signé le bon de commande alors que celui-ci est rédigé au nom de Monsieur et Madame

Par ailleurs, l'offre préalable de LOA fait apparaître comme locataire uniquement Monsieur.

Pouvons nous annuler la commande en argumentant sur la fait que Madame n'a pas signé le bon de commande ? Par ailleurs, le dossier transmis à l'organisme de crédit est-il conforme alors qu'il n'y figure pas les pièces requises (bulletins de salaire et avis d'imposition sur le revenu)

Merci d'avance pour vos réponses

Elvi